



Cottens, le 17 janvier 2022

Le mois du fromage

Chers parents,

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous devons réinventer notre traditionnelle soirée fondue-raclette.

Comme l'année passée, pour soutenir les différentes activités et sorties de nos enfants, nous vous proposons le **mois du fromage**. Autant de raclette ou de fondue que vous voulez pendant tout un mois. Faites-en profiter vos proches et amis.

**Du 1^{er} au 28 février,
achetez votre raclette ou fondue
à la fromagerie de Cottens ou d'Autigny
en indiquant que c'est pour l'école de la Clé.**

Les fromages vous sont proposés aux tarifs suivants :

- Raclette classique ou vacherin : 25 frs/ kg
- Raclette poivre, ail, paprika, fumé ou herbes : 27 frs/ kg
- Fondue moitié-moitié : 27 frs/ kg
- Fondue vacherin : 27 frs/ kg

La raclette est vendue coupée en raclonnette ou en ½ meule.

Pour l'avoir sous-vide, merci de passer vos commandes à l'avance au 026 477 32 33 aux heures d'ouverture (Autigny : lu-sa 6h30-12h et 16h-19h / di 8h-11h30 et 17h-19h // Cottens : lu-sa 8h30-12h et 16h-19h / di 9h-11h30 et 17h-19h)

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et vous présentons, chers parents, nos salutations les meilleures.

Le Conseil des Parents

